



Délibération du Conseil Municipal  
Séance du Jeudi 4 Mai 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
22	21	22

L'an 2023, le 4 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lécousse s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PERRIN Anne, Maire de Lécousse, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 27/04/2023 et affichés à la porte de la Mairie le 27/04/2023.

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents :** Anne PERRIN, Maire ; Marylène LE BERRIGAUD, Christophe DRUGEOT, Fabienne ÉON, Jean-François BUFFET, Elise COSME, Adjoint ; Sylvain BAUCHER, Monique BODIN, Sylvain COTTO, Gylène DUCLOS, Sébastien ETIENNOUL, Magali FONTAINE, Nicolas FOUGERAY, Cédric HELLOUIN, Anaïs JOURDAN, Ahmed MDINI, Adeline OLLIVIER, Claudie ROGER, Claire SALLÉ, Martine SUPLOT, Didier VALLÉE, Conseillers municipaux.

**Excusé(s) :** Excusé(s) : Hubert COUASNON (pouvoir à Mme le Maire)

**Secrétaire de séance :** Nicolas FOUGERAY

Objet de la délibération n°2023\_038 – Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarification 2023/2024

Rapporteur : Fabienne ÉON

Sur proposition de la commission, et à l'unanimité, le Conseil municipal fixe comme suit les tarifs et participations pour une application à compter du 10 juillet 2023 et jusqu'au 7 juillet 2024.

Tarifs :

Quotient f familial CAF/MSA	Journée Repas compris		Demi-journée Sans repas		Demi-journée Avec repas	
	Lécousse	Extérieurs*	Lécousse	Extérieurs*	Lécousse	Extérieurs*
QF1 : 0 à 600 €	11,00 €	17,20 €	3,85 €	6,95 €	7,70 €	10,95 €
QF2 : 601 à 900 €	12,10 €	18,40 €	4,40 €	7,50 €	8,20 €	11,50 €
QF3 : 901 à 1300 €	13,10 €	19,50 €	4,95 €	8,00 €	8,75 €	12,10 €
QF4 : + de 1300 €	14,15 €	20,60 €	5,50 €	8,60 €	9,30 €	12,65 €

\* Extérieurs : enfants non domiciliés sur la commune de Lécousse.

Il est également décidé de maintenir le tarif pénalité pour retard de 5 €.

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID : 035-213501505-20230504-2023\_038-DE



**Participations complémentaires aux différentes activités et sorties proposées dans le cadre de l'ALSH :**

		QF1 : 0 à 600 €	QF2 : 601 à 900 €	QF3 : 901 à 1 300 €	QF4 : + de 1300 €
Prestation extérieure catégorie 1		3 €			
Prestation extérieure catégorie 1		6 €			
Prestation extérieure catégorie 3		9 €			
Prestation extérieure catégorie 4		12 €			
Séjour 7-9 ans (forfait 2 nuits / 3 jours)	Lécousse	100 €	110 €	115 €	120 €
	Extérieurs*	120 €	130 €	135 €	140 €
Séjour 9-11 ans (forfait 3 nuits / 4 jours)	Lécousse	140 €	150 €	160 €	170 €
	Extérieurs*	165 €	175 €	185 €	195 €
Séjour 12-15 ans (forfait 4 nuits / 5 jours)	Lécousse	160 €	170 €	180 €	190 €
	Extérieurs*	175 €	185 €	195 €	205 €

\* Extérieurs : enfants non domiciliés sur la commune de Lécousse.

Pour extrait conforme au registre,  
Lécousse, le 05/05/2023  
Anne PERRIN  
Maire de Lécousse

Nicolas FOUGERAY  
Secrétaire de séance

